



**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 19 mai 2015**

- Décide de reconduire une convention d'occupation du domaine public communal à titre précaire et révocable,
- Accepte la convention de lise à disposition du Service d'instruction des Autorisations d'Urbanisme de la Communauté de Communes de Cattenom de Environs au profit de la Commune,
- Met en place le prix de services droit de places spectacle-cirque-vente ambulante.

Vu pour être affiché le 28 septembre 2015 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 28 septembre 2015

Le Maire,  
Pierre ROSAIRE